

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2018

POL 540F-10
Guerre, hégémonie et déclin d'empires
Lundi 14H à 17H

Professeur : Dan O'Meara
Bureau : A-3660
Tél. : 514 987-3000, poste 7991
Heures de bureau : lundi, 11 h à 12 h 30
(ou sur rendez-vous)

Descriptif du cours

Cours avancé à contenu variable consacré à une question particulière des relations internationales qui n'est pas couverte dans le répertoire de cours de science politique

Objectifs du cours

La fin de la guerre froide a provoqué de vifs débats au sujet de la nature du *leadership* américain en politique mondiale. Une gamme de thèses a vu le jour, allant de l'idée du « déclin américain » (Paul Kennedy) à celle d'un « moment unipolaire » (Charles Krauthammer) en passant par celle d'une « hégémonie incontestable » (Joseph Nye).

Le discours ouvertement expansionniste de l'administration Bush fils (2000-2008) et les guerres lancées par celle-ci à la suite des attentats du 11 septembre 2001 ont transformé l'ancien débat des années 1990 en un débat autour d'une *nouvelle* politique impérialiste états-unienne et d'un *nouvel* empire américain. Cependant, malgré une littérature abondante sur ce sujet, il n'existe aucun consensus sur les origines, l'ampleur et la trajectoire de ce « nouvel empire américain ». Plus récemment, dans le contexte marqué par la montée en flèche de la puissance chinoise, les dérives de la mondialisation, la réapparition de l'extrême droite en Occident, ainsi que le discours nativiste et unilatéraliste de l'administration Trump, plusieurs analystes émettent l'hypothèse non seulement du déclin des États-Unis, mais aussi concurremment de la chute fatale de l'ordre libéral international mis en place à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Avec une approche historique et comparative, ce cours vise à clarifier quelques aspects du rôle des États-Unis dans l'ordre mondial en devenir. Il cherche à comparer les deux derniers grands empires (hégémones)— Grande-Bretagne et États-Unis — tout en insistant sur le rôle central de la guerre, et plus particulièrement sur les différentes formes de la guerre menées par ces deux puissances dans leur parcours vers une hégémonie mondiale.

Le cours est structuré de façon à faire appel à l'esprit critique et au sens d'analyse des étudiants et des étudiantes.

Organisation pédagogique

Chaque séance du cours sera divisée en 2 parties : i) séminaire consacré à la discussion de la question à l'étude cette semaine-là; ii) exposé magistral

Engagement mutuel

En assistant à ce cours, voici ce à quoi vous pourrez vous attendre du professeur :

- qu'il se présente en classe préparé et à l'heure;
- qu'il réponde à toute question sur la matière abordée en classe;
- qu'il vous remette les travaux corrigés dans un délai raisonnable;
- qu'il considère sérieusement toute question ou commentaire en classe;
- qu'il ne communique, en classe, avec personne d'autre que les étudiants-es en face de lui.

Voici ce que votre professeur attend de vous pour la bonne marche du cours :

- que vous assistiez à toutes les séances du cours;
- que vous arriviez à l'heure, en ayant effectué les préparations exigées (travaux et/ou lectures), en ayant en main le texte à l'étude pour la séance, tel qu'indiqué dans le calendrier ci-après (texte que vous aurez lu AVANT le cours);
- que vous respectiez les modalités de dépôt des notes de séminaires, telles que décrites dans le présent plan de cours;
- que vous n'utilisiez aucun appareil électronique (téléphone, tablette, ordinateur, etc.) à des fins de communication ni ne consultiez les réseaux sociaux;
- que vous n'effectuiez d'autres tâches que la prise de notes pendant les exposés, les séminaires ou le visionnement d'un film;
- que vous ne meniez pas une discussion en parallèle avec les personnes assises près de vous, que ce soit durant les exposés du professeur ou les débats des séminaires;
- que vous participiez activement aux discussions en classe sur le sujet de la séance et dans les séminaires;
- que l'expression de vos désaccords avec les points de vue défendus par vos pairs lors des séminaires ou par le professeur soit faite avec respect. En aucune façon, ces débats ne devront donner lieu à des attaques personnelles, sexistes ou racistes.

Matériel bibliographique

Le bon déroulement du cours nécessite un important effort de lecture. Les étudiants et les étudiantes doivent se procurer, à la COOP-UQAM, le recueil de textes du cours POL540F, *Guerre, hégémonie et déclin d'empires*.

Veillez noter : L'étude du rôle de la guerre dans la montée et le déclin des puissances britannique et américaine est dominée par les auteurs anglais et américains. Qui plus est, peu de textes en français présentent une analyse qui s'articule avec l'orientation suivie dans ce cours. La plupart des semaines, vous aurez le choix entre un texte en anglais et un autre en français. Il est à noter que le texte en anglais correspond le plus adéquatement à l'approche proposée dans ce cours. Par ailleurs, pour une seule des semaines, la lecture sera obligatoirement en anglais.

Évaluation

1) Présentations orales au cours des séminaires (2 x 10 %)	20 %
2) Critiques des présentations orales au cours des séminaires (2 x 5 %)	10 %
3) Participation active aux séminaires	20 %
4) Notes de séminaires	25 %
5) Examen de synthèse	25 %

1) Deux présentations orales au cours des séminaires (2 x 10 % = 20 %)

En équipe, vous devrez faire 2 présentations orales dans le cadre de séminaires. Votre exposé sera structuré à partir des lectures obligatoires pour ledit séminaire. La note sera attribuée sur une base individuelle et non pas d'équipe. Donc, ceux qui n'interviendront pas ne recevront aucun pointage.

2) Deux évaluations critiques des présentations orales au cours des séminaires (2 x 5 % = 10 %)

En équipe, vous devrez évaluer et commenter de façon critique 2 des présentations faites en séminaires. La note sera attribuée sur une base individuelle et non pas d'équipe. Donc, ceux qui n'interviendront pas ne recevront aucun pointage.

3) Participation aux 10 séminaires (20 %)

La participation active aux 10 séminaires comptera pour 20 % de la note finale. Aussi, toute absence non justifiée à l'un ou l'autre des séminaires sera considérée comme un abandon du cours.

4) Huit notes de séminaires (série de questions) (5 x 4 % = 25 %)

Au début de chaque séminaire, chaque étudiant et étudiante devra remettre **3 questions écrites** formulées à partir des lectures obligatoires et préparatoires pour ledit séminaire. La notation sera établie sur la pertinence des questions.

Le cours comporte 10 séminaires, mais l'obligation est de remettre uniquement **8 notes de séminaires**. De ces 8, seules **les 5 meilleures** seront comptabilisées pour la note finale.

5) Un examen de synthèse (25 %)

Cet examen aura lieu le lundi **16 avril** et portera sur l'ensemble de la **matière vue en classe** et des **lectures** obligatoires. Vous aurez à répondre à **2 questions à développement** parmi un choix de 5 questions.

- ✓ Toute personne inscrite au cours est tenue d'assister aux 13 séances prévues au calendrier universitaire; **toute absence devra être justifiée, sinon il sera établi que la personne absente a abandonné le cours.**
- ✓ L'utilisation en classe d'un **téléphone**, d'une **tablette**, d'un **ordinateur** ou de tout autre appareil électronique **à des fins de communication** (par ex. : placer ou recevoir des appels; consulter des réseaux sociaux; lire ou écrire des textos ou des courriels; clavardage) est strictement défendue et entraînera **une exclusion de la salle de cours pour le reste de la séance**. À noter que les activités de communication en parallèle du cours dérangent non seulement le professeur, mais aussi les étudiants-es autour de la personne « affairée à communiquer » qui ont payé cher leur cours universitaire.
- ✓ Afin que le déroulement du cours et la concentration des étudiants-tes ne soient pas perturbés par les retardataires, ceux et celles qui arrivent en retard ne seront admis dans le local qu'au moment de la pause.
- ✓ L'examen de synthèse **NE SERA PAS CORRIGÉ SI** l'étudiant-e n'a pas remis un minimum de **8 notes de séminaires**, et ce, selon les délais prescrits, ou s'il ou elle s'absente à un des séminaires.
- ✓ Les notes de séminaires remises en retard ne seront NI corrigées NI considérées comme ayant été remises.
- ✓ Pour l'examen, vous ne pourrez consulter ni livres, ni notes, ni appareils informatiques.

Calendrier

- 8 janv.** - **Présentation du plan de cours**, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation.
 - **Introduction : Le piège de Thucydides ? Guerre, empire et hégémonie dans l'ordre mondial contemporain**

15 janv. Grandes puissances, hégémonie et empire

Activité – Modèle du séminaire et de la remise de notes de séminaires

Lectures obligatoires

- GO, Julian, « Introduction: Empires in Comparison » dans IDEM, *Patterns of Empire: The British and American Empires, 1688 to the Present*. Cambridge : Cambridge University Press, 2011, **p. 1-27**.

OU

- KENNEDY, Paul, « Introduction », *Naissance et déclin des grandes puissances : Transformations économiques et conflits militaires entre 1500 et 2000*. Paris : Éditions Payot, 1991, **p. 17-28**.

22 janv. Qu'est-ce qui fait un hégémon ?

Activité – 1^{er} séminaire et remise de notes de séminaire

Lectures obligatoires

- ARRIGHI, Giovanni, « The three hegemonies of historical capitalism », dans Stephen Gill (dir.), *Gramsci, historical materialisme and international relations*. Cambridge : Cambridge University Press, 1993, **p. 148-185**.

OU

- KENNEDY, Paul, « Finances, géographie et succès des guerres, 1600-1815 », *op. cit.*, **p. 109-176**.

29 janv. Puissance navale et empire : le cas de la Grande-Bretagne

Activité – 2^e séminaire et remise de notes de séminaire

Lecture obligatoire

- MAHAN, Alfred Thayer, « L'étude nécessaire du pouvoir de mer » et « Les éléments de la maîtrise des mers », dans Pierre Naville, *Mahan et la maîtrise des mers*. Paris : Berger-Levrault, 1981[1890], **p. 61-67** et **p. 71-113**.

5 fév. L'empire du libre-échange

Activité – 3^e séminaire et remise de notes de séminaire

Lectures obligatoires

- JAMES, Lawrence, *The Rise and Fall of the British Empire*. New York : St. Martin's Press, 1994, **p. 169-183** et **p. 200-216**.

OU

- CHARLE, Christophe, « Le monde britannique, une société impériale (1815-1919) ? », *Cultures & Conflits*, 77 (Printemps) 2010. **Texte disponible en ligne** : <http://conflits.revues.org/17849>

12 fév. Le déclin et la façade de la puissance

Activité – 4^e séminaire et remise de notes de séminaire

Lectures obligatoires

- PONTING, Clive, *1940: Myth and Reality*. Londres : Ivan R Dee Publisher, 1990. p. **10-42**.

OU

- POLANYI, Karl, « La paix de cent ans », dans IDEM, *La grande transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard, 1983[1944], p. **37-57**.

19 fév. La guerre et « l'empire de la liberté »

Activité – 5^e séminaire et remise de notes de séminaire

Lecture obligatoire

- ANDERSON, Fred et Andrew Cayton, « Introduction: A View in Winter », *The Dominion of War: Empire and Liberty in North America, 1500-2000*. New York/Londres : Penguin Books, 2005, p. **ix-xxiv**.

26 fév. SEMAINE DE LECTURE**5 mars La géographie de l'empire**

Activité – 6^e séminaire et remise de notes de séminaire

Lectures obligatoires

- SMITH, Neil, « The Lost Geography of the American Century », dans IDEM, *American Empire: Roosevelt's Geographer and the Prelude to Globalization*. Berkely : University of California Press, 2003, p. **1-28**.

OU

- SY-WONYU, Aïssatou, « Construction nationale et construction impériale aux États-Unis au XIX^e siècle. Les paradoxes de la république impériale », *Cités*, 2004/4 (n° 20), p. **31-50**.
Texte disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-cites-2004-4-page-31.htm>

12 mars Vers un ordre américain

Activité – 7^e séminaire et remise de notes de séminaire

Lecture obligatoire

- TOOZE, Adam, *The Deluge: The Great War, America and the Remaking of the Global Order, 1916-1931*, New York : Viking, 2014, p. **3-30**.

OU

- O'BRIEN, Patrick, « Le mythe de la continuité anglo-saxonne. De la suprématie britannique à l'hégémonie américaine », *Agone*, 2014/3 (n° 55), p. **111-140**. **Texte disponible en ligne** : <https://www.cairn.info/revue-agone-2014-3-page-111.htm>

19 mars « The American Way of War »

Activité – 8^e séminaire et remise des notes de séminaire

Lectures obligatoires

- O'MEARA, Dan, « Hegemony, militarism and identity: Locating the U.S. as the global power », dans Bruno Charbonneau et Wayne Cox (dir.), *Locating Global Order: Canadian Security into the 21st Century*. Vancouver : University of British Columbia Press, 2010, p. **33-66**.

OU

- DE DURAND, Étienne, « L'armée américaine, la république impériale et ses soldats »,

Hérodote, 2005/1 (n° 116), p. 22-43. **Texte disponible en ligne :**
<https://www.cairn.info/revue-herodote-2005-1-page-22.htm>

26 mars Hégémonie et mondialisation

Activité – 9^e séminaire et remise des notes de séminaire

Lectures obligatoires

- AGNEW, John, « Globalizing American Hegemony », dans IDEM, *Hegemony: The New Shape of Global Power*. Philadelphia : Temple University Press, 2005, p. 1-36.

OU

- GUERLAIN, Pierre, « Le retour du discours impérialiste aux États-Unis », *Revue française d'études américaines*, 2007/3 (n° 113), p. 5-25. **Texte disponible en ligne :**
<https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2007-3-page-5.htm>

2 avril LUNDI PÂQUES

9 avril Une guerre sino-américaine, est elle inévitable ?

Activité – 10^e séminaire et remise des notes de séminaire

Lectures obligatoires

- ALLISON, Graham, *Destined for War: Can America and China Escape Thucydides Trap?* Boston : Houghton Mifflin Harcourt, 2017, p. ix-xx et 3-24

OU

- LUTTWAK, Edward, *La montée en puissance de la Chine et la logique stratégique*. Paris : Odile Jacob, 2012, p. 213-234

16 avril Examen de synthèse — pas de livres, ni de notes, ni d'ordinateurs

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, atouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs @uqam.ca
www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514-987-3185
Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.